



**Lieu :** Faculté des langues étrangères. Salle des enseignants

**Date :** 30.11.2022

**Heure :** 10h00

## Procès-verbal de réunion du comité pédagogique du département d'allemand du mercredi 30 novembre 2022.

Le trente du mois de novembre deux mille vingt-deux à dix heures (10h00) s'est tenue la réunion du comité pédagogique du département d'allemand au niveau de la salle des enseignants, faculté des langues étrangères.

Celle-ci était présidée par la présidente de CPC Dr. NEHAL Yamina.

### Etaient présents :

ABDI Ismahane, ABOURA Bouchra, ANES Isma, BEGHDADI Fatima, BELBACHIR Rafiaa, BENOUDANE Ahmed, BENZERARI Nabila, BETKA Fethi, BOUCHIKHI Dalal, BOUHALOUAN Karima, BOUROUBA Chahinez, BOUZEBOUDJA GHAFOR Mourad, CHAFI Sihem, CHAHROR Nabila, DALI Sabah, HADJ TAYEB Karima, KOUICI Saliha, MAHMOUDI Sarah, MOKADEM Fatima, NEHAL Yamina, REZIGA Fatima, SEFIANE Fatima Zahra, TAFZI Hassane, YAHIA Mohamed.

### Etaient excusés :

BEHILIL Abdelkader, DAHIAS Fatma, MEDDOUR Malika

### Etaient absents :

BOUROUBA Karima, CHEIKH Mohamed Sadek, FEHAMA Amina, HAMIDA Yamina.

### Les points faisant l'ordre du jour :

1. Déroulement des cours du 1<sup>er</sup> Semestre (Licence et Master)
2. Cours EAD
3. Désignation des coordinateurs des matières
4. Assiduité des étudiants



**Lieu :** Faculté des langues étrangères. Salle des enseignants



**Date :** 30.11.2022



**Heure :** 10h00

5. Dates des examens et rattrapage du 1<sup>er</sup> semestre
  6. Début des cours du semestre 2
  7. Liste d'encadrement et soutenance
  8. Divers
- 

### **Problèmes rencontrés par les étudiants :**

Après avoir entendu les problèmes des délégués des étudiants et après concertations et débats avec l'ensemble des enseignants de CPC : Les décisions suivantes sont prises

- Concernant les délégués et étudiants présents, certaines doléances ont été soulevées à propos de l'emploi du temps et les études par samedi. Le chef de département ainsi que son adjoint ont mis l'accent sur la nécessité de respecter l'emploi du temps ainsi d'appliquer la note ministérielle indiquant de dispenser des cours durant la journée du samedi. L'allègement de l'emploi du temps reste à l'appréciation des enseignants et se fera au deuxième semestre dans la mesure de possible.
- L'ensemble des enseignants ont proposé que les étudiants doivent faire des écrits de leurs doléances jointe avec la liste de présence avant chaque CPC à l'administration, pour permettre aux étudiants de poser leurs requêtes, réclamations et sollicitations d'une manière officielle.
- Concernant le problème des étudiants de L1 GB avec madame DAHIAS, les étudiants ont admis leurs erreurs et sont prêts à s'excuser avec sincérité formellement auprès de l'enseignante.



**Lieu :** Faculté des langues étrangères. Salle des enseignants



**Date :** 30.11.2022



**Heure :** 10h00

Les résolutions du CPC selon l'ordre du jour

## 1. Déroulement des cours du 1<sup>er</sup> Semestre (Licence et Master)

Concernant le premier point inscrit à l'ordre du jour :

- Les cours se déroulent normalement les enseignants ont constatés un taux d'avancement de programme très satisfaisant. Aucun problème n'a été soulevé.

## 2. Cours EAD ; enseignement à distance

- La responsable du E-Learning a expliqué la nouvelle note ministérielle relative à l'enseignement à distance, qui a mis en évidence les points suivants :
- Toutes les matières transversales vont être enseignées à partir du deuxième semestre en ligne.
- Les étudiants doivent être sensibiliser et motiver à consulter la plateforme Moodle
- La cellule de E-Learning de la faculté des langues étrangères va organiser des séminaires et des formations au profit des enseignants qui ont des difficultés à créer un espace cours.
- Pour faciliter l'accès à la plateforme, la cellule de E-Learning de la faculté des langues étrangères va organiser des séminaires et des formations au profit des étudiants.

## 3. Désignation des coordinateurs des matières

- La responsable du domaine LLE à participer à la réunion, pour expliquer l'importance de la coordination des programmes des matières de chaque niveau. Le CPC de département d'allemand a déjà désigné lors de la dernière réunion les enseignants responsables des années, qui ont laissé le choix aux enseignants coordinateurs de choisir le niveau et la matière dont ils veulent être responsable.
- A cet effet la responsable du domaine LLE a promis à chaque coordinateur une attestation à la fin d'année.



**Lieu :** Faculté des langues étrangères. Salle des enseignants



**Date :** 30.11.2022



**Heure :** 10h00

#### 4. Assiduité des étudiants

- Pour que l'enseignement soit efficace, les étudiants doivent également travailler de leur côté, ils doivent étudier, faire les travaux respecter l'emploi du temps et se présenter en cours, à cet effet l'ensemble des enseignants du CPC ont mis l'accent sur l'assiduité des étudiants en cours lors de la dernière réunion du CPC. Les enseignants ont convenu d'envoyer au département leurs listes des étudiants avertis et qui risque d'être exclus, et d'appliquer l'exclusion lors de la prochaine réunion du CPC.

#### 5. Dates des examens et rattrapage du 1<sup>er</sup> semestre

- Il est a rappelé que selon le calendrier des activités pédagogiques pour l'année universitaire 2022-2023 de la faculté des langues étrangères, la date des examens du 1<sup>er</sup> semestre est fixée du 14 au 19 janvier 2023. L'administration se chargera d'établir le planning des examens.
- Pour le bon déroulement des examens, le chef de département ainsi que son Adjoint ont insisté sur la nécessité de respecter les taches de surveillances pendant les examens et d'informer l'administration en cas d'absence 48 heures à l'avance.

#### 6. Début des cours du semestre 2

- Il a été convenu entre les membres présents du CPC de la date de 28 janvier 2023 comme date de début de deuxième semestre.

#### 7. Liste d'encadrement et soutenances

Concernant l'encadrement des candidats de Master 2, les enseignants du CPC ont mis l'accent sur plusieurs points importants :

- Une liste va être affiché au département des noms des candidats et leurs encadrants, a cet effet les enseignants sont priés d'envoyer les noms de leurs candidats ainsi que les fiches d'engagements.
- Il a été convenu entre les membres présent du CPC que cet année l'étudiant doit soutenir son mémoire de master. (Pas de dépôt de mémoire)



**Lieu :** Faculté des langues étrangères. Salle des enseignants

**Date :** 30.11.2022

**Heure :** 10h00

- Concernant le jury de mémoire de chaque candidat, selon l'arrêté N362 du 09 juin 2014 ; fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire du master : le responsable de la filière, en coordination avec le chef de département désigne les membres du jury de mémoire de master.

## 8. Divers

- Il est a rappelé que le prochain CPC aura lieu le 09 janvier2023.

La séance a été levée à 12h25.

Fait à Oran le 03.12.2022

Le chef de département

La présidente de CPC

Dr. BOUZEBOUDJA GHAFFOR Mourad

Dr. NEHAL Yamina